



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

élèves

Question écrite n° 15881

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la politique d'orientation des collégiens. Dans son rapport de décembre 2012 sur « L'orientation à la fin du collège : la diversité des destins scolaires selon les académies », la Cour des comptes recommande, dans le cadre de l'adaptation des obligations réglementaires de service des enseignants à la diversité des missions qui leur incombent, d'inclure dans ces obligations l'aide à l'orientation des élèves. Il lui demande si le Gouvernement entend mettre en œuvre cette recommandation.

Texte de la réponse

L'orientation fait partie intégrante de la mission des enseignants et notamment des professeurs principaux (circulaire n° 93-087 du 21 janvier 1993 sur le rôle du professeur principal dans les collèges et les lycées). En effet, les membres de l'équipe pédagogique sont chargés du suivi individuel, de l'information et de l'orientation des élèves. Dans ce cadre, le professeur principal assure la coordination de l'équipe. Une observation et un dialogue continus entre les professeurs, notamment le professeur principal, et l'élève doivent s'engager sur ses motivations, ses résultats scolaires et ses capacités dégagées avec l'aide du conseiller d'orientation-psychologue, afin d'élaborer un projet de formation et d'insertion. L'accompagnement de l'élève sera renforcé par la mise en place du parcours d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel qui sera assuré par l'équipe éducative (circulaire n° 2013-060 du 10 avril 2013 d'orientation et de préparation de la rentrée 2013). L'orientation devra être améliorée pour n'être plus vécue comme une orientation subie mais comme un choix réfléchi et assumé. La création des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) a pour but de former les futurs enseignants et de compléter la formation continue des personnels afin de les accompagner dans la diversité de leurs missions, notamment l'aide à l'orientation des élèves.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15881

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 janvier 2013](#), page 721

Réponse publiée au JO le : [17 septembre 2013](#), page 9681